Cercle d'histoire d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs

Geschied- en heemkundige kring van Ukkel en omgeving

UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Septembre — September 1979 Numéro 77

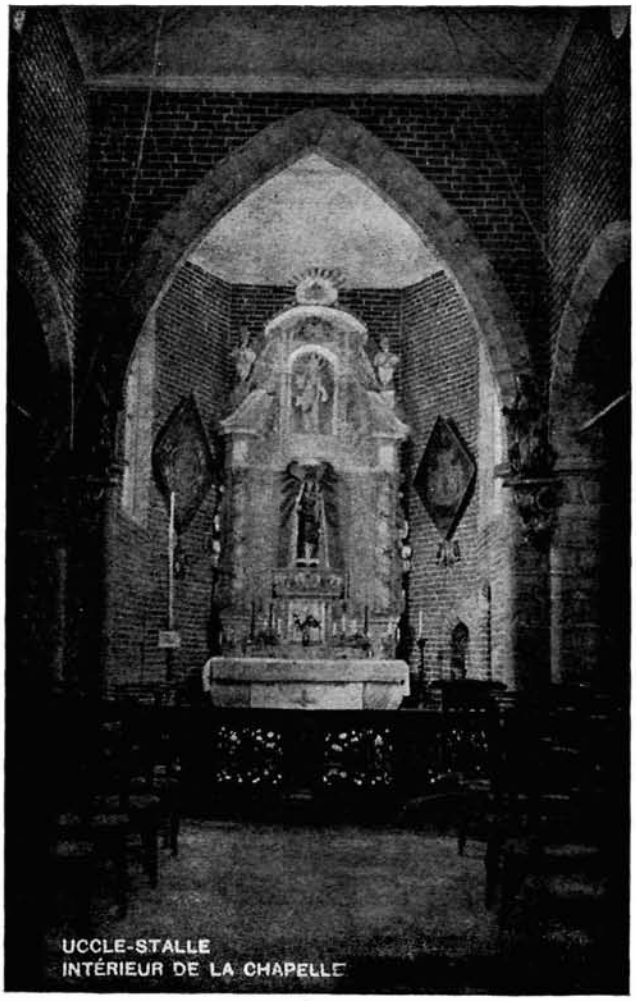

UCCLE-STALLE
INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE

Cliché Mlle Lados van der Mersch

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
Rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30
septembre-octobre 1979

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30
september-oktober 1979

SOMMAIRE-INHOUD

Thierry Coelde
par J.M. Pierrard P. 1

Glané dans la presse d'autrefois
communiqué par F. De Hertogh p. 5

La campagne Van der Elst
par Y. Lados van der Mersch p. 7

Le 675, chaussée de Waterloo
par Y. Lados van der Mersch P. 8

Wettelijke bescherming van planten in ons heem
door J. Gerits p.12

Errata et addenda p.13

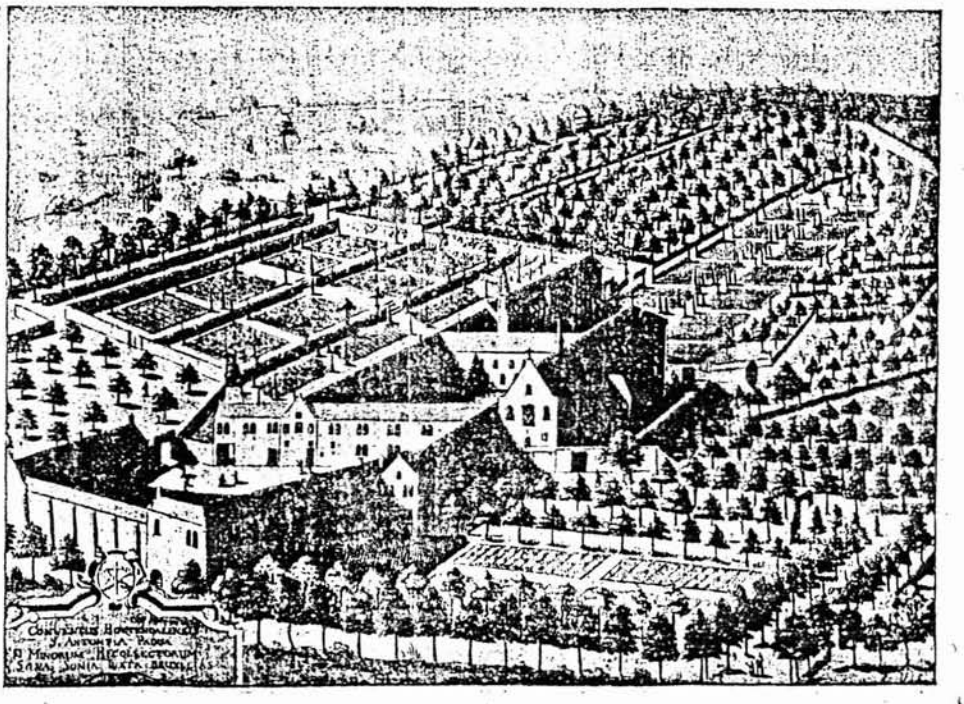

Le couvent des Franciscains de Botendael au XVIIe siècle.

THIERRY COELDE

En cette année du millénaire de Bruxelles, il nous paraît intéressant de rappeler ici pour tous ceux qui ne la connaissent pas - ou la connaissent mal - une figure qui fut liée à la fois à l'histoire de cette ville, et à l'histoire d'Uccle : il s'agit de Thierry COELDE (+ 1435 - 1515), qui fut sans conteste le plus illustre religieux de Boetendael.

LE COUVENT DE BOETENDAEL

Le couvent de Boetendael fut fondé à l'initiative d'Isabelle de Portugal, femme de Philippe le Bon en 1467 sur un terrain cédé par Philippe Hinckaert, à l'époque Grand Forestier (Woudmeester) du Brabant.

Ce sont des Franciscains (Frères Mineurs de la stricte observance) qui y furent installés. Ils y vécurent jusqu'à la Révolution Française, époque à laquelle le couvent fut supprimé. Ce qui en subsistait fut démoli vers 1965 lors de la mise en lotissement de la propriété Brugmann.

UNE PERIODE TROUBLEE

Pour situer les événements au cours desquels s'illustra COELDE, il n'est pas inutile de souligner qu'ils se produisirent en une période particulièrement agitée de notre histoire.

On sait que la mort de Charles le Téméraire en 1477 fut suivie dans notre pays de troubles qui durèrent une bonne vingtaine d'années.

A Bruxelles en particulier, l'insurrection qui éclata en 1477, coûta la vie à deux patriciens : Amelric Was et Pierre Pipenpoy qui furent exécutés, tandis que d'autres notables furent bannis ou frappés de fortes amendes.

Mais en 1480, Maximilien d'Autriche, époux de Marie de Bourgogne, rétablissait les patriciens bruxellois dans leurs droits et privilèges après avoir fait décapiter à La Haye deux envoyés de la commune.

L'hiver de 1480 fut particulièrement rigoureux et fut suivi en 1481 de pluies continuelles qui occasionnèrent une famine qui dura jusqu'en 1481.

En 1482 mourait Marie de Bourgogne ; la même année, les Brabançons marchent contre Guillaume de la Marck, assassin de l'évêque de Liège. Les années 1484 et 1485 sont marquées par des luttes entre le Brabant et la Flandre. En 1487, la guerre reprend avec la France ; celle-ci est de courte durée mais les soldats étrangers amenés par Maximilien n'étant pas payés, se retournent contre les habitants.

En 1488, la plus grande partie du Brabant et de la Flandre se soulève contre Maximilien. La guerre civile qui s'en suit est particulièrement atroce. Pillages, incendies, exécutions sommaires deviennent le lot quotidien. Finalement, le parti de Maximilien l'emporte et Bruxelles doit capituler en 1489.

Thierry COELDE ET LA PESTE

C'est durant cette même année 1489 qu'une épidémie de peste particulièrement désastreuse ravagea le Brabant.

Voici ce qu'en disent Henne et Wauters dans leur "histoire de la ville de Bruxelles".

Un redoutable auxiliaire était venu hâter le triomphe de la cause royale. La peste exerça toute sa furie sur un pays ruiné par la guerre et désolé par la disette ; elle se propagea à Bruxelles avec une rapidité telle, qu'elle y enleva en quelques mois, suivant la relation la moins exagérée, 15.000 habitants ; d'autres portent ce nombre à 25, à 50 et à 55.000. Pendant quelque temps la mortalité fut si grande qu'il périssait par jour 2 à 300 personnes, et dans les cimetières on entaissait en une même fosse jusqu'à 30 et 40 cadavres.

Si ces malheurs publics démasquent l'égoïsme et la lâcheté, ils mettent aussi en relief l'humanité et le courage. Les carmes se distinguèrent par leur zèle à servir les malades et quatorze d'entre eux perdirent la vie dans cette pieuse mission.

Qui ne connaît le nom de Thierry de Munster ? Qui ignore avec quelle héroïque constance ce respectable religieux remplit les devoirs de la charité ? Quittant le couvent de Bootendael, Thierry établit sur la grand'place une cabane où une table servait d'autel, et après qu'il y avait administré les sacrements, on le voyait parcourir les rues désertes, portant l'eucharistie aux infirmes et aux malades, et répandant partout les consolations d'une religion dont il remplissait si bien les devoirs. Le sacristain, qui l'aidait d'abord, étant tombé victime du fléau, ce saint homme, inaccessible à la crainte et bravant tous les obstacles, attacha sa lanterne à la corde qui lui servait de ceinture et, tenant une sonnette de la main gauche, le ciboire de la droite, il alla seul administrer aux mourants les secours de l'Eglise. Les auteurs écclésiastiques rapportent que la brasserie, dite le Faucon, et située près du marché, dans laquelle il se retirait pendant les froides nuits de l'hiver, fut exempte du fléau, et, comme il faut toujours que le miracle paraisse dans leurs récits, ils ajoutent que tous ceux qui burent de la bière provenant du Faucon furent guéris ou préservés de la contagion. Il en est aussi qui portent à 32.000 le nombre de personnes à qui Thierry administra les sacrements ; l'exagération n'est jamais nécessaire pour faire valoir les belles actions. Le fléau avait enfin cessé ses ravages et Thierry avait rendu de solennelles actions de grâces au ciel, lorsque la famine, conséquence naturelle des désastres de la guerre, ramena la désolation et la mort. Enfin la récolte abondante de 1495, qui fit descendre le prix du seigle à 5 sous la razière, mit fin à ces calamités."

VIE DE THIERRY COELDE

Thierry Kolde[x], appelé aussi Thierry Coelde, ou Thierry de Münster, naquit dans cette dernière ville, aujourd'hui en Rhénanie-Westphalie (République Fédérale d'Allemagne) vers 1435.

Ses parents étaient toutefois originaires d'Osnabrück, en Basse Saxe, ce qui explique que certains biographes l'aient qualifié de Thierry d'Osnabrück.

Il entra d'abord chez les Augustins, mais quitta bientôt ces religieux pour devenir Franciscain, (Frère mineur) au sein de la province de Cologne de cette congrégation, province qui à l'époque couvrait la majeure partie de la Belgique et de la Hollande.

(x) (ou Didier en français, Dietrich ou Diedrich ou Dederich en allemand, Dierick ou Dierik ou Dirk en néerlandais, Theodoricus en latin).

Il aurait alors résidé d'abord au couvent de Hamm (Rhénanie-Westphalie) Il fut envoyé ensuite en Hollande où il incite à la réconciliation la population pour lors divisée en deux factions hostiles : les "Hoeks" et les "Kabiljauws".

En 1489, il est à Boetendael où se situe son action en faveur des pestiférés bruxellois.

En 1492, nous le retrouvons en Allemagne.

En 1495, il est élu supérieur du couvent de Brühl.

En 1502, il revient à Boetendael en tant que supérieur. En 1508, il est supérieur du couvent d'Anvers et en 1510 il est supérieur à Louvain où il décède en 1515.

SON OEUVRE

Si Thierry Coelde paya largement de sa personne lors de l'épidémie de peste de 1489, il fut aussi un prédicateur de talent ainsi qu'en témoignent divers textes contemporains.

Plusieurs de ses sermons, en vieux néerlandais, sont conservés dans les archives de la ville de Bruxelles et ont été publiés par J. GOYENS dans l'ouvrage "Un héros du Vieux Bruxelles" auquel nous avons emprunté la majeure partie des renseignements contenus dans cet article.

Thierry Coelde fit aussi oeuvre de catéchiste. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé "Kerstenspiegel" ou "Miroir du Chrétien" qui eut un très gros retentissement et fut réédité à diverses reprises.

Enfin, il faut souligner que Thierry Coelde prit une part active dans la lutte menée à son époque pour la réforme de la vie conventuelle vers plus d'austérité.

SA MEMOIRE

Thierry Coelde fut enseveli dans le choeur du couvent de Louvain où il était décédé.

Environ 100 ans après sa mort en 1618, ses ossements furent exhumés à l'initiative du Frère Georges De Ruyter, infirmier du couvent, placés dans un reliquaire et installés dans l'oratoire annexé à l'infirmerie du couvent. En 1647, ils furent inhumés à nouveau au pied de l'autel de ce même oratoire. C'est d'ailleurs à cette même époque que le chanoine De Raisse (décédé à Douai en 1644) rédigea la biographie la plus complète que nous possédions de Thierry Coelde.

Lors de la Révolution Française en 1796, le coffret contenant les ossements fut retiré et confié à un particulier : Guillaume Van den Dale.

A la mort de ce dernier en 1820, les Frères Mineurs reprirent possession des précieux restes et les confièrent en 1837 à la communauté de St-Trond où ils se trouvent toujours à l'heure qu'il est. Les reliques furent officiellement reconnues par Mgr Van Bommel, évêque de Liège en 1837 (ou 1839 ?).

En 1926, certains éléments furent distraits et remis au convent des Franciscains de Schaerbeek (rue Vanderlinden) et à l'évêque de Münster.

Plus tard des reliques furent remises également à l'évêque d'Osnabrück.

Aux alentours de 1930, des tentatives furent faites en vue de la canonisation du Père Thierry Coelde, sous l'impulsion de plusieurs franciscains allemands dont le Père Schlagen et le Père Dreiling.

Ces efforts ne purent aboutir, faute d'informations suffisantes et sûres concernant la vie de Thierry Coelde.

Il n'en figure pas moins au martyrologue franciscain et jouit à ce titre de la qualification de Bienheureux. Il est fêté le 11 décembre.

De façon générale, il est représenté en habit de franciscain, muni d'un ciboire, d'une sonnette et d'une lanterne.

En 1967, notre cercle a fait apposer sur la "Ferme Rose" une plaque commémorative qui rappelle le souvenir de Thierry Coelde.

Pouvons-nous exprimer le regret que cette plaque reste seule, tant à Uccle qu'à Bruxelles, à perpétuer de manière tangible, le souvenir de cet homme de bien ?

Nous avions proposé de donner à la salle paroissiale de St-Pierre, le nom de salle Thierry Coelde, mais nous n'avons pas été suivis et nous le regrettons. Mais peut-être d'autres occasions se présenteront-elles encore.

J.M. PIERRARD

Bibliographie

- J. COYENS : "Un héros du Vieux Bruxelles, le Bienheureux Thiérri Coelde (+ 1515) - Notes et Documents" - Malines 1929

- Henne et Wauters : "Histoire de la ville de Bruxelles" Bruxelles 1845

- Lados van der Mersch Y :"Quelques jalons de l'histoire d'Uccle".

GLANE DANS LA PRESSE D'AUTREFOIS

Nous devons à l'obligeance de M. François DE HERTOGH la communication de coupures de presse anciennes qui ne manquent certainement pas d'intérêt.

La première coupure date de 1838 et relate un accident comme il s'en produit encore aujourd'hui. (Rappelons qu'à l'époque, la forêt de Soignes appartenait encore à la Société Générale).

"Un funeste accident est arrivé dans la nuit du samedi au dimanche dernier au Vivier d'Oye. Un garde-général des forêts de la Banque, M. DELABARRE a été trouvé asphyxié avec sa femme et son enfant, par un brasier qu'on avait commis l'imprudence d'allumer dans la chambre à coucher. Des soins empressés l'ont rappelé à la vie, mais la femme et l'enfant sont morts.

La seconde date de 1898 et montre comment nos ancêtres savaient se divertir. Elle comporte deux volets :

Voici le premier :

Un duel à Uccle

Un duel au revolver a eu lieu lundi matin, à la pointe du jour, entre 5 h. et 5 h. 1/2, non loin de la ferme du Cornet, avenue De Fré, à Uccle.

L'un des combattants, à ce que l'on dit, aurait été sérieusement blessé au côté droit.

Jusqu'à présent, le plus grand mystère règne sur l'identité des duellistes et de leurs témoins.

Nouveaux détails. Des voitures ont amené à l'endroit dit : In het Krabbegat, sept personnes : les deux combattants, quatre témoins et un docteur. Les duellistes ont déposé leur pardessus sur des arbres, et au commandement ont tiré en même temps. L'un d'entre eux, frappé au côté droit, s'est immédiatement affaissé.

Le docteur déclara la blessure très grave. Un docteur d'Uccle fut mandé en toute hâte.

Déjà le bruit des détonations avait attiré les voisins. Un curieux partit pour prévenir la police.

Pendant ce temps, duellistes, docteur et témoins, prirent le blessé avec eux, remontèrent en voiture et filèrent au grand trot.

Lorsque la police d'Uccle arriva, elle ne trouva plus que le pardessus du blessé, lequel est resté sur place. Ce pardessus, qui constitue ici un indice précieux, a été confectionné dans une maison d'habillement du centre de Bruxelles. M. Geury, commissaire de police adjoint d'Uccle, poursuit l'enquête.

et voici le deuxième :

Le duel d'Uccle

Il paraît que ce duel sensationnel n'est en somme qu'une "bonne blague" de jeunes gens en mal de se payer la tête des policiers, des reporters et du public.

Le propriétaire du pardessus oublié sur les lieux a été retrouvé. Il a fait connaître "ses complices".

L'enquête a prouvé que c'était bien une "zwanze" et la police elle-même a fini par rire de cette mystification.

Avis cependant à ceux qui auraient envie de rééditer la "bonne blague", que la police n'est pas toujours disposée "à rigoler" et que les farceurs "futurs" pourraient bien rire jaune.

Et enfin, voici une petite annonce de 1908 :

"Pers. très pr. dés. élev. bébé au bib., pet. ou grd, b. soins.
69, av. Dolez, St-Job, Ucc. 12203".

LA CAMPAGNE VAN DER ELST

Un de nos membres s'intéressant à cette villa démolie le 22 mars 1979 nous a demandé quels en ont été les habitants.

En l'espace de plus de 100 ans, bien des familles s'y sont succédé sans que nous sachions établir un lien entre elles.

Cet immeuble portait en 1878 le numéro 488 qui est devenu par la suite 868, chaussée d'Alsemberg.

Les premiers locataires étaient Fernand GERARD, industriel, né à Lodelinsart en 1870 et son épouse Marie-Louise de HEINZELIN de BRAUCOURT, rentière, née en 1864 ; le premier est mort à Uccle en 1907, son décès ayant été déc déclaré entr'autres par son cocher, Louis Vanderwyngarden.

Habitaient avec eux :

leur fille Paule GERARD, née en 1901 avec son mari Robert PIERARD, né en 1890 ; ce ménage a quitté Uccle avec Madame veuve GERARD en 1912 et s'est installé à Bruxelles.

Arthur de HEINZELIN de BRAUCOURT leur parent, né en 1886, négociant en charbon, parti également à Bruxelles en 1911.

Leurs contemporains étaient Jules LEVITA né en 1864, courtier d'assurances et son épouse Caroline DECAM née en 1880, radiés pour Forest en 1923.

A la même époque y demeuraient Robert LECLERCQ, industriel, né en 1882 et son épouse Marguerite LOOZEN, née en 1896, partis aussi à Forest.

Parmi les plus âgées des locataires : Madeleine de TROOZ, née en 1877, morte à Uccle en 1933 , veuve Charles HANSSENS, domiciliée à Uccle chaussée d'Alsemberg n° 868 ; son décès a été déclaré par son fils Charles HANSSENS, né en 1904, représentant de commerce radié pour Liège.

Un employé Ernest FAGNART, née en 1887, parti à Tubize.

Une dame seule, Yvonne ARNOULD, née en 1915.

Une famille composée de Joseph DEHAUT, chef de station, né à Robermont en 1874, décédé à Uccle en 1950, son épouse Berthe LENOIRE, née à Houyet, morte à Uccle en 1964 ; le décès du chef de famille a été déclaré par son fils Yvan DEHAUT, ingénieur chimiste né en 1914, mort à Saint-Gilles en 1960 ; celui de son épouse par sa soeur Mélina LENOIRE née en 1884, veuve Jules KONNEN, partie à Schaerbeek en 1964.

Mélina LENOIRE vivait avec sa soeur Marie LENOIRE, née en 1882, veuve GRIGNARD et leur parente Jeanne LENOIRE épouse Alfred DUMONT ainsi que leurs 2 enfants : Marc DUMONT, né en 1938 et Chantal DUMONT, née en 1944 ; cette famille a quitté notre commune en 1946.

Yvan DEHAUT cité plus haut épousa Irène GERAERTS ; leur fille Nicole, née en 1945 est l'épouse d'André DEMOL ; la belle-mère d'Yvan, Maria BACHELMANS née en 1877, décéda à Forest, veuve Regnier GERAERTS.

Et pour finir cette longue liste Renée DEBROUX, née en 1926, épouse Joseph MILLER partie à Genval.

Vingt-quatre personnes au moins ont habité cette villa en l'espace d'un siècle et ont élu domicile en face de l'ancien château Sainte-Marie.

Mais d'où vient que cette villa est appelée "Campagne Van der Elst" ?

Un Ucclois nonagénaire nous a dit que sa mère avait connu un docteur Van der Elst, mort au siècle dernier ; "c'était un bon docteur qui préparait les médicaments pour ses malades".

Cette campagne Van der Elst contenant encore actuellement 69 ares 30 centiares passa par bien des mains.

L'administration du cadastre nous apprend qu'au début du siècle les propriétaires étaient les époux PHILIPPART-de SPIGELEER, demeurant à Forest, 48, avenue Kersbeek.

Leur fille, Cécile PHILIPPART, née en 1884 en hérita en 1925 ; elle habitait à la même adresse.

Ce bien fut vendu le 20 janvier 1947 aux époux GIELEN-BROECKAERT qui l'ont revendu le 3 janvier 1948 au Docteur SERGOYNE né le 17 octobre 1878 et à son épouse Marie-Julie TAMINIAU.

En 1959, lors du décès du docteur SERGOYNE, sa veuve reçut l'usufruit et l'Université de Louvain la nue-propriété. Au décès de l'usufruitaire en 1961, le revenu revint à l'Université. Ce bien fut vendu à la Société Coopérative SEDAR qui l'a revendu à la SPRL DAJAR, 304, avenue Louise, Bruxelles, elle y construit un atelier d'offset.

Nous remercions bien vivement Mr VERHEYDEN, chef de Division à la Population et ses services ainsi que Mr V. HAVET, fonctionnaire au Cadastre pour leur aimable et fructueuse collaboration.

Y. LADOS van der MERSCH.

LE 876, CHAUSSEE DE WATERLOO

Quelle famille pouvait bien habiter cette grosse villa située au 876 chaussée de Waterloo, si longtemps vide et qui était en vente récemment ? Question que nous ont posée plusieurs membres de notre Conseil d'Administration.

Cette demeure située sur le territoire de Bruxelles à la limite d'Uccle, à l'angle de la chaussée de Waterloo et l'orée du bois de la Cambre ne pouvait mieux être dénommée il y a cent ans que "La Clairière".

Elle a été construite par la famille van den CORPUT - HAY dont l'aîné de leurs 4 fils est le personnage le plus important :

I. Fernand van den CORPUT, écuyer, ancien gouverneur de la province de Luxembourg, avocat honoraire, membre de la Chambre des Représentants, lieutenant colonel aide de camp, membre de la Commission Royale des Monuments et Sites, président de l'Académie luxembourgeoise, grand Officier de Léopold, obtient concession de noblesse le 15 novembre 1919 ; né à Bruxelles, le 11 juillet 1872, mort à Uccle le 17 janvier 1948, il épousa à Itterbeek le 30 juillet 1900 Adrienne du Toict, présidente de l'Académie luxembourgeoise, née à Bruxelle le 23 janvier 1879 et morte à Assenois le 5 juillet 1946.

Ses 3 frères obtinrent concession de noblesse le 25 décembre 1925.

II. Emile van den CORPUT, écuyer, licencié en sciences commerciales et consulaires, volontaire de guerre, major honoraire de réserve, officier de l'ordre de Léopold, né à Bruxelles le 26 septembre 1876, mort à Knokke le 2 septembre 1958, épouse à Bruxelles en 1903 Gabrielle Fontaine Verstraeten dont les parents habitaient le château Fontaine à Forest, dont :

Roger van den CORPUT écuyer, né à Bruxelles le 18 février 1915, épouse à Ixelles Jacqueline des Comtes de Hemptinne ; ils ont un fils Jacques, écuyer, né à Uccle le 16 juillet 1954.

(Dans le supplétif de 1962, nous lisons : "Le 9 octobre 1962, comparut Roger van den Corput, âgé de 47 ans, fils de la défunte lequel a déclaré qu'aujourd'hui est décédée en sa maison Sparredreef 5 en cette commune (de Knokke) Gabrielle FONTAINE, sans profession, demeurant à Uccle, 35, avenue du Manoir, née à Bruxelles le 12 avril 1879, fille de Léon Fontaine mort en Sicile et de Marie Pauline van der Straeten, morte à Bruxelles, veuve du Jonckeer Emile van den Corput, mort à Knokke.

III. Edouard van den CORPUT, écuyer, lieutenant colonel honoraire de cavalerie, volontaire de Guerre 14/18, commandeur de l'Ordre de la Couronne, né à Bruxelles le 9 octobre 1877, + Woluwé-st-Pierre le 30 décembre 1970, épouse à Paris en 1927 Anne-Marie Fontaine de Cramayal, dont descendance en ligne masculine.

IV. Paul van den CORPUT, né à Bruxelles en 1879, épouse en 1930 Andrée Baliseaux des Barons COPPEE.

Sources : Etat présent de la noblesse et Etat-civil d'Uccle.

Y. LADOS van der MERSCH

WETTELIJKE BESCHERMING VAN PLANTEN IN ONS HEEM

In het tijdschrift "Ons heem" (lentemaand 1978) dat het orgaan is van het Verbond voor Heemkunde, verscheen onder die titel een interessant artikel van J.Gerits. Wij geven hieruit volgend uitreksel.

Op 11 september 1973 verscheen in het Belgisch Staatsblad de belangrijke wet van 12 juli 1973 op het natuurbehoud. Geleidelijk moeten nu de uitvoeringsbesluiten worden uitgevaardigd. Tot die maatregelen behoort het besluit van 16 februari 1976, dat de bescherming van bepaalde planten moet verzekern (1)

(1) Belgisch Staatsblad, 24 maart 1976, blz. 3388-3390.

Dat besluit komt zeker niet te vroeg en het is nodig dat alle heemkundigen ten minste van het bestaan er van op de hoogte zijn en ook iets afweten van de bepalingen die er in vervat liggen.

In de tekst van het besluit worden drie groepen planten onderscheiden, die op verschillende wijze bescherming genieten.

De bijlage A somt de planten op die totaal beschermd zijn. De vermelde planten mogen niet geplukt, verplant, beschadigd of vernield worden. Men mag ze ook niet in de handel brengen, afstaan of vervoeren, zelfs niet in gedroogde toestand (1). Tot deze kategorie behoren de volgende planten :

Latijnse naam :	Nederlandse naam :
Aconitum napellus L.	Blauwe monnikskap
Anacamptis pyramidalis (L.)	Hondskruid
Arnica montana L.	Valkruid
Artemisia alba TURRA	Kamferalsem
Artemisia camprestis L.	Wilde averuit
Calla palustris L.	Slangenwortel
Calysegia soldanella (L.)	Zeewinde
Cephalanthera damasonium (Mill.) DRUCE	Bleek bosvogeltje
Cephalanthera longifolia (L.)	Wit bosvogeltje
Cryptogramma crispa (L.)	Gekroesde rolvaren
Daphne mezereum L.	Peperboompje
Dianthus deltoides L.	Heideanjer
Dianthus gratianopolitanus Vill.	Rotsanjer
Draba aizoides L.	Hongerbloempje
Drosera intermedia Hayne	Kleine zonnedauw
Drosera rotundifolia L.	Ronde zonnedauw
Eryngium maritimum L.	Blauwe zeedistel
Gentiana cruciata L.	Kruisbladgentiaan
Gentiana pneumonanthe L.	Klokjesgentiaan
Gymnadenia odoratissima (L.)	Geurige muggenorchis
Halimione pedunculata (L.) Aell.	Gesteelde zoutmelde
Hammarbya paludosa (L.)	Malaxis
Helichrysum arenarium (L.)	Strobloem
Hymanthoglossum hircinum (L.)	Bokkenorchis
Jupinerus communis L.	Jeneverbes
Limodorum abortivum L. (Sw.)	Limodorum
Liparis loeselii (L.)	Liparis
Lobelia dortmanna (L.)	Waterlobelia
Lychnis viscaria L.	Rodepekanjer
Lycopodiaceae	Wolfsklauwachtigen, alle soorten
Ophrys apifera (HUDS	Bijenorchis
Ophrys fuciflora (CRANTZ) MOENCH	Horzelorchis
Ophrys insectifera L.	Vliegenorchis
Ophrys sphegodes MILL.	Spinnenorchis
Orchis militaris	Soldaatje
Orchis morio L.	Harkelijn
Orchis palustris JACQ.	Moerasorchis
Orchis purpuera HUDS.	Bruine orchis

(1) E. PETIT, Wettelijk beschermde planten in ons land, in : PDL-informatie. Maandblad van de Vereniging van afgestudeerden in plantkunde en dierkunde van de Universiteit te Leuven v.z.w. nr. 60, december 1976, blz. 2-3.

Orchis simia LAM.	Aapjesorchis
Orchis ustulata L.	Aangebrande orchis
Parnassia palustris L.	Parnassia
Potentilla rupestris L.	Rotsganzerik
Sempervivum funckii var. aqualiense	Huislook
Sparganium angustifolium Michaux	Drijvende egelskop
Stratiotes aloides L.	Krabbescheer
Vicia orobus DC.	Heidewikke.

Andere planten zijn minder strikt beschermd. Van de plantensooirten uit de bijlage B tracht de wat de ondergrondse delen tot en met de wortelhals te vrijwaren. Het plukken van de bloemen is toegestaan voor zover de ondergrondse delen niet worden beschadigd of vernield en het plukken niet gebeurt voor handels- of nijverheidsdoeleinden. Tot deze groep behoren de volgende planten :

Latijnse naam :	Nederlandse naam :
Actaea spicata L.	Zwarte gifbes
Althaea officinalis L.	Heemst
Anemone pulsatilla L.	Wildemanskruid
Anthericum liliago L.	Graslelie
Armeria maritima (Mill.) WILLD.	Engels gras
Centaurea montana L.	Bergcentaurie
Erica cinerea L.	Grauwe dopheide
Erica tetralix L.	Dopheide
Leucoium aestivum L.	Zomerklokje
Leucoium vernum L.	Lenteklokje
Limonium vulgare Mill.	Lamsoor
Lunaria rediviva L.	Wilde judaspenning
Nymphaeaceae	Nymphaeaceae, alle soorten
Orchidaceae spp.	Orchideeën, alle soorten nog niet opgesomd in bijlage A.
Osmunda regalis L.	Koningsvaren
Primula vulgaris Huds.	Stengelloze sleutelbloem
Ranunculus platanifolius L.	Plataanbladige ranonkel
Rosa spp. except :	Roos, alle soorten behalve :
- Rosa arvensis Hyds	- Akkerroos
- Rosa canina L.	- Hondsroos
Scilla bifolia L.	Sterhyacint
Trientalis europaea L.	Zevenster

In bijlage C zijn de planten opgesomd, die bedreigd zijn door handels- en nijverheidsdoeleinden. Het betreft voornamelijk plantensoorten, die systematisch en soms in grote hoeveelheid in de natuur geoogst worden. De verbodsbepalingen gelden zowel voor de gehele plant als voor haar afzonderlijke organen en dit zowel in verse als in gedroogde toestand. Tot deze reeks behoren de volgende planten :

Latijnse naam :	Nederlandse naam :
Centaurium erythaea RAFN	Duizendguldenkruid
Centaurium littorale (D. Turn) Gilm.	Strandduizendguldenkruid
Centaurium pulchellum (Sw.) Druce	Fraai duizendguldenkruid
Cladonia sp. Subgen. Cladina	Rendiermossen
Menyanthes trifoliata L.	Waterdrieblad
Salicornia spp.	Zeekraal, alle soorten
Sphagnum spp.	Veenmossen, alle soorten
Tamus communis L.	Spekwortel.

In verband met dit besluit ten gunste van de wilde flora in ons heem, heeft de heer E. PETIT, direkteur van de Nationale Plantentuin te Meise, terecht doen opmerken, dat men niet alleen planten moet beschermen, maar wel het hele milieu waarin de planten, en bepaald de bedreigde planten, groeien.

Nochtans kunnen natuurbeschermers en heemkundigen zich juist op dat nauwe verband tussen milieu en plant beroepen om bepaalde landschappen te doen eerbiedigen vanuit de wet op de plantenbescherming.

Het lijkt toch vanzelfsprekend, dat de wet niet bepaalde planten kan beschermen, zonder tegelijk de plaats de plaats te vrijwaren waar deze groeien. Hoewel het besluit slechts enkele problemen inzake plantenbescherming oplost, bezit het toch een niet te onderschatten psychologische invloed. De voorstanders van het Natuurbehoud krijgen officiële steun. De natuurvernielers wordt een beperking opgelegd en het grote publiek kan, aan de hand van het dokument, op zijn verantwoordelijkheid worden gewezen (1).

Het Verbond voor Heemkunde is ervan overtuigd, dat iedere mens een inspanning moet doen om de restjes natuur, die in het eigen heem overblijven, tegen de steeds voortschrijende vernieling te vrijwaren. Hoofdzaak is de bewustmaking en de opvoeding van het grote publiek. Plantkundigen moeten de heemkundige kringen daarbij helpen.

Naar aanleiding van de wet op de plantenbescherming formuleerde J. DUVIGNEAUD enkele praktische raadgevingen, die ook de heemkundige werkers aanbelangen (2) :

1. Alle zeldzame planten, ook deze die niet op de lijsten van de wettelijk beschermde planten zijn opgenomen, mogen niet geplukt, verplant of beschadigd worden :

2. Natuurwandelingen moeten zo georganiseerd worden, dat plaatsen met delikaat ekologisch evenwicht en groeiplaatsen,van zeldzame planten niet worden bezocht, als het anders kan ;

3. Het samenstellen van een herbarium en het analyseren van planten door studenten kan net zo goed gebeuren met gewone planten. In het onderwijs zal men zich dus beperken tot de algemeen voorkomende planten voor het samenstellen van gebruiksherbaria, die doorgaans achteraf worden weg geworpen.

Wij menen, dat de plekjes ongerepte natuur, vooral de leefomgeving van zeldzame planten, ten allen prijze bewaard en door de gemeenschap beschermd moeten worden. Zij behoren tot de natuurlijke aantrekkelijkheid van ons heem en zijn bovendien levensnoodzakelijk voor de gezondheid en het psychisch evenwicht van onszelf en van de mens van morgen.

Eksel. J. Gerits.

(1) Id.
(2) Natura Mosana. XXIX. 1976, blz. 93.

ERRATA ET ADDENDA

1° MONUMENTS, SITES et CURIOSITES D'UCCLE

Il y a près d'un an qu'a paru notre prochure consacrée aux "Monuments, sites et curiosités d'Uccle.

Ainsi que nous le souhaitions dans la conclusion de cet ouvrage, plusieurs personnes ont bien voulu nous faire part de leurs remarques concernant les omissions et les erreurs qui s'y sont glissées.

Nous les en remercions vivement et nous publions ci-dessous les corrections nécessaires. Nous prions nos lecteurs qui auraient encore des améliorations à apporter au contenu de cette brochure de bien vouloir nous les communiquer rapidement de manière à nous permettre de compléter le feuillet d'errata que nous comptons bientôt éditer.

n° 4 (Maison communale), p. 12 : une plaque commémorative rappelle le jumelage d'Uccle avec Neuilly-sur-Seine.

n° 2 (Eglise Saint-Pierre), p. 13 : l'église fut restaurée et agrandie de 1939 à 1952 par les architectes G. et L. Veraart et G. Van Uytvanck

p.14 : les initiales P.C. figurant sur la croix en fer forgé placée dans le jardinet de l'église sont celles de Philippe Corten, premier doyen d'Uccle (voir p. 31, n° 3)

n° 10 (Eglise orthodoxe russe Saint-Job), p. 15 : oeuvre de l'architecte Iscelenoff.

n° 11 (Eglise Notre-Dame du Rosaire), p. 16 : oeuvre de l'architecte F. Vandendael.

n° 3 (Moulin du Papenkasteel), p. 22 : Ces bâtiments sont sans aucun doute antérieurs au XIX s. (parties en briques espagnoles).

n° 22 (Maisons de style Bauhaus), p. 28 : lire "Maisons contemporaines".

p. 35,-rajouter un n° 25 : Fleur d'acier (avenue De Fré) : oeuvre d'André Willequet (15/09/1971).

p. 42, rajouter un n° 16bis : entre la rue Keyenbempt et le quartier du Melkriek s'étend une zone marécageuse avec une flore remarquable

n° 18 (autres sentiers), p. 50 : corriger "chaussée" par "chemin" devant Opstalweg et Bosveldweg.

2° COURT HISTORIQUE DU HAMEAU DE STALLE SOUS UCCLE

p.p. 2 et 3 : il s'est produit une inversion de paragraphe dans le texte relatif aux périodes préhistoriques romaines et franques.

En fait, le paragraphe intitulé "Le néolithique" (p. 3) doit être intercalé entre les 2e et 3e paragraphes de la p. 2.

Il se lit donc :

"Le néolithique - Toute la région uccloise abonde en vestiges de cette époque. Récemment encore de nombreux outils ont pu être ramassés dans des terrains encore laissés en culture à Linkebeek et Rode.

On peut être assuré que Stalle aurait pu fournir également de nombreuses trouvailles, ...